

Mandelieu : coup de chaleur dans les locaux de la PM

Ça fait parler Un incendie a ravagé jeudi la toiture et le logement de fonction de l'hôtel de police de la Ville. Dès hier, des travaux ont débuté et le service public a été assuré



La toiture de l'ancien hôtel de ville a été partiellement détruite par les flammes jeudi soir. Dès hier matin, des ouvriers étaient à pied d'œuvre pour poser une couverture temporaire. (Photo Serge Haouzi)

Il a la mine des mauvais jours. Les traits tirés, les yeux fatigués et des expressions qui trahissent la lassitude. Pour Charly Lambert, directeur de la police municipale de Mandelieu, la nuit de jeudi à vendredi a été longue et mouvementée. Son logement de fonction, au 2^e étage de l'ancien hôtel de ville avenue Janvier-Passero, a été en grande partie ravagé par les flammes (voir par ailleurs). Au lendemain du sinistre, Charly Lambert ne peut même pas faire l'inventaire des dégâts. « Trop dangereux pour l'instant avec les gravats

et les parties qui menacent de tomber. Et puis les experts doivent prendre le temps de déterminer l'origine de l'incendie. Donc, il faut prendre son mal en patience et se dire que l'essentiel c'est qu'il n'y ait pas eu de blessés », relativise le directeur de la PM. Depuis le bas de l'immeuble, les stigmates de l'incendie sont bien visibles.

Le centre de vidéo protection intact

À travers la fenêtre du second, on aperçoit un amoncellement de déchets calcinés et un trou béant dans la

toiture. Pour autant, les services techniques de la ville, sous les ordres du maire Henry Leroy⁽¹⁾, n'ont pas attendu les experts en assurance pour lancer les premiers travaux de réfection sur la vieille bâtisse qui abrite le centre névralgique de la sécurité mandolocienne. Depuis hier matin, des ouvriers s'affairent pour poser un bardage de tôle qui fera office de toiture temporaire. Le service public, lui, est assuré avec un accueil du public dans des conditions quelque peu spartiates. « On n'avait pas d'autre choix que de faire

entrer les gens par l'arrière du bâtiment, par mesure de sécurité, au cas où des parties brûlées tombent. Pour le reste, tout fonctionne. Le centre de protection urbain n'a subi aucun dommage et la ville reste sous surveillance continue », assure encore Charly Lambert qui veut tourner la page le plus rapidement possible.

VINCENT BASSOULS
vbassouls@nicematin.fr

1. Nous avons tenté de joindre Henri Leroy, hier au téléphone mais le maire de Mandelieu n'a pas souhaité réagir au sinistre qui a endommagé un bâtiment municipal, laissant au directeur de la police le soin de s'exprimer.

L'origine accidentelle privilégiée

C'est un court-circuit qui serait à l'origine de l'incendie. C'est du moins l'hypothèse privilégiée à la fois par les pompiers et les enquêteurs de la gendarmerie. Vers 17 h, jeudi, un effondrement du faux plafond est survenu dans l'une des chambres de l'appartement, provoquant certainement une rupture d'un câble électrique et un départ de feu. Les flammes pouvaient ensuite couvrir lentement, à l'abri des regards. « Vers 21 h, mon

fil, qui était dans le salon, après avoir manqué de prendre le plafond sur la tête, a senti une odeur de brûlé. Puis il a rapidement vu de la fumée s'échapper depuis la porte de sa chambre. Comme il est pompier volontaire, il a tout de suite alerté le centre de secours de La Bocca. Mais l'incendie avait déjà démarré et en quelques minutes, la pièce et la charpente ont flambé », raconte Charly Lambert, qui a été relogé dès hier dans un appartement municipal.



Les pompiers ont dû lutter plusieurs heures avant de maîtriser l'incendie. (Photo G.T.)